

### TROISIÈME RAPPORT

#### DU

# COMITÉ PERMANENT DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

## Première session

## de la 56<sup>e</sup> législature

## du Nouveau-Brunswick

#### le 24 mai 2007

# **MEMBRES DU COMITÉ**

M. Kennedy, président

M<sup>me</sup> Lavoie, vice-présidente

M. Miles

M. A. LeBlanc

M. Fraser

M. R. Boudreau

M. Betts

M. Holder

M. MacDonald

le 24	mai	2007
-------	-----	------

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick		
Monsieur le président,		
Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé d de la session.	lemande à présenter son troisième rapport	
Le Comité des projets de loi d'intérêt privé se réunit le législatif et étudie le projet de loi 56, <i>Loi constituant en</i> dont il recommande à la Chambre l'adoption sans amend	corporation les Filles de Jésus Moncton,	
Le comité étudie aussi le projet de loi 55, <i>Loi autorisant terrains de la cité appelée The City of Saint John p</i> recommande à la Chambre l'adoption avec certains ame	pour les besoins d'un gazoduc, dont il	
Le comité demande à présenter un autre rapport.		
Je propose, appuyé par la députée de Nepisiguit, que le rapport soit adopté par la Chambre.		
Le j	président du comité,	
Lan	ry Kennedy, député	